

Anglais II

UE 46

CATEGORIE : TECHNIQUE

SECTION : Sciences Industrielles

OPTION :

Année : BLOC 4

Acronyme : TLU41BANGL

Langues d'enseignement : Français, Anglais

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : MASSAUX J. - julie.massaux@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 30 h

Nombre de crédits : 3 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 2

Période : Q1

Cadre européen de certification : Niveau 7

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le master en **Sciences Industrielles** est capable de :

Adopter une attitude éthique et respecter les règles de déontologie; identifier les besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente; recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue; expliquer et commenter les documents relevant de son champ d'activités; structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs.

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Anglais 2 :

Objectifs :

Développer les compétences de compréhension et de communication orales et écrites, ainsi que les compétences d'apprentissage et d'autonomie en langue anglaise. Objectif: atteindre le niveau B1 du CECR.

Contenu :

Analyse de textes d'actualité en relation avec la chimie / biochimie; acquisition d'un vocabulaire technique de base en chimie / biochimie; entretien du vocabulaire de base général; initiation aux techniques de compréhension à la lecture et à l'audition sur des documents écrits ou audio ayant trait à la chimie / biochimie; introduction aux notions de grammaire de base.



Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Anglais 2 :

Enseignement interactif demandant une participation active des apprenants et de l'enseignant.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
Anglais 2	30	0	0%	0%	0%	80%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	80%	20%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Remise du portfolio de lecture à défendre à l'examen oral: 12/12/17

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Néant.



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Anglais 2**, l'étudiant est capable de :

Atteint un niveau linguistique B1, selon le Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues. Identifie les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail et/ou une méthode appropriée.

Utilise un répertoire de mots et expressions simples en rapport avec des situations de la vie quotidienne ou en rapport avec la chimie / biochimie.

Maîtrise les points de grammaire vus au cours

Expression orale:

Prend part à une conversation simple.

Il peut prendre part, sans préparation, à une conversation sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, étude, voyage et actualité).

Il peut participer activement à une conversation simple concernant la chimie / biochimie.

S'exprime oralement en continu.

S'exprime de manière simple afin de raconter des expériences et des événements.

Donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets.

Fait un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif à la chimie / biochimie et explique les points importants avec suffisamment de précision.

Expression écrite:

Est capable d'écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement.

Est capable d'écrire des lettres simples.

Est capable d'écrire un texte simple concernant la chimie / biochimie.

Compréhension à l'audition:

Comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et qu'il s'agit de sujets familiers concernant les études, la Haute Ecole, les loisirs ou liés à la chimie / biochimie.

Saisit l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou télévision sur l'actualité ou des sujets qui l'intéressent à titre professionnel ou personnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture:

Comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à la chimie / biochimie.

Comprend des articles de presse relatifs à l'actualité quotidienne.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Anglais 2 :

Notes de cours distribuées par l'enseignant.

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Anglais 2 :

Reverso et reverso context.